

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection		
Garderie Jeunes Amigos Inc.	2019550			Le 11 février 2021		
Nom de l'établissement	<u> </u>			Numéro de	e téléphone	
Garderie Jeunes Amigos Inc.				(506) 377-5437		
Adresse						
83 Old Shediac Road Memramcook NB E4K 1V1						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Sylvie LeBlanc		Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives				limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux						
Les exigences de COVID-19 sont respectées.						
La mentor en assurance de la qualité a eu une discussion avec l'administratrice du Guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19 et des documents qui s'ajoutent selon le niveau d'alerte (orange, rouge , confinement). La mentor en assurance de la qualité à expliqué à l'administratrice l'Annexe F- Gestion des éclosions dans le guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19. Les étapes qui doivent être suivi es advenant le cas d'une éclosion dans la garderie. La mentor en assurance de la qualité a observé les enfants jouer à des jeux libres et prendre la collation. Les enfants ne sont pas allé jouer à l'extérieur aujourd'hui en raison de la température.						
original signé par Sylvie LeBlanc Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Dat	Le 12 février 2021 Date				
original signé par Sophie Gauvin Signature de l'exploitant ou de la personne désignée			12 fév	rier 2021		
orginature de respionant ou de la personne designee	Dat	C				